



## LIVRET D'ACCUEIL SÉJOUR DE DISTANCIATION "SAS"

# PARCE QUE CE SONT PLUS QUE DES LOISIRS !

UNE ÉQUIPE UN PROJET UN SÉJOUR



## **Le petit mot de l'équipe de Groupe et Découverte**

Tout d'abord, nous te saluons chaleureusement et t'accueillons chez GROUPE ET DÉCOUVERTE. Il semblerait que tu envisages de rejoindre ton séjour au sein de notre association.

Cette expérience a pour but de t'offrir une pause de quelques semaines dans ta vie, te permettant ainsi de prendre du recul, de te ressourcer, et d'explorer de nouveaux horizons

Ce guide est principalement destiné à toi, mais également à ta famille et à ton équipe éducative. Il fournira des réponses à certaines de tes questions et expliquera les règles de vie, le fonctionnement et les objectifs du séjour.

Le maître mot est « profiter de cette expérience pour revenir plus fort avec un regard nouveau ».

## **PRÉSENTATION DE GROUPE ET DÉCOUVERTE ET DE SON FONCTIONNEMENT**

L'association GROUPE ET DÉCOUVERTE est basée dans le département du Rhône sur la commune de Brignais.

Elle a été créée initialement en 2012 pour proposer des colonies de vacances à destination d'enfants et d'adolescents, comme toi, qui relève de la protection de l'enfance. Depuis 2020, nous organisons partout en France des séjours de distanciation allant de 4 semaines à 6 mois.

Tu seras pris en charge soit dans le cadre d'un séjour en petit collectif, composé de 3 à 5 adolescents et 2 référents soit dans le cadre d'un séjour individualisé composé d'un adolescent et d'un référent.

Sur place, le référent est responsable du séjour, de la qualité de l'accueil, du bien-être de l'adolescent et du respect des règles définies avec l'équipe pluridisciplinaire. Il contrôle également la mise en œuvre des instructions fournies par les équipes éducatives des adolescents avant leur départ en séjour. Il rencontre personnellement l'équipe pluridisciplinaire chaque semaine et l'adolescent.

Afin de maintenir le lien entre l'adolescent, sa famille et l'équipe éducative, divers types de contacts sont proposés, cumulés en fonction de la durée du séjour. Au début, il est nécessaire de rompre complètement le lien entre les acteurs pendant une période définie avant le départ. Cette rupture doit durer au moins 15 jours pour marquer la transition et permettre à l'adolescent de s'adapter à son nouvel environnement sans intervention extérieure. Seuls les acteurs du séjour en France restent en contact pour avoir des nouvelles de l'adolescent.



Après cette rupture, le contact est rétabli entre tous les acteurs. Il peut prendre différentes formes et une fréquence définie avant le départ. Le contact peut consister en un simple appel téléphonique ou une visioconférence via Teams, Zoom voire Messenger. Ce contact se fait obligatoirement par l'intermédiaire du directeur de GROUPE ET DÉCOUVERTE et de l'équipe éducative qui suit l'adolescent, ou avec l'accord de l'équipe éducative et de l'adolescent, en présence de la famille. La direction de GROUPE ET DÉCOUVERTE peut également faciliter ce contact lors de sa présence sur place.

Chaque mois, un bilan écrit est envoyé à l'équipe éducative ou à la famille, en fonction du type de placement. Un bilan de fin de séjour est également établi à son retour en institution pour indiquer les points à continuer à travailler.

Pour les séjours de trois mois ou plus, GROUPE ET DÉCOUVERTE offre la possibilité à un membre de l'équipe éducative de venir sur place pour rencontrer l'adolescent et son équipe pluridisciplinaire. La durée est de trois jours, y compris les jours d'arrivée et de départ. Les frais de nourriture et d'hébergement sont pris en charge directement par GROUPE ET DÉCOUVERTE, tandis que les frais de transport (aller-retour) restent à la charge des visiteurs.

Ces contacts sont essentiels pour l'adolescent, pour éviter le sentiment d'abandon et permettre de partager ses expériences avec des personnes qu'il connaît. Ils sont également importants pour les intervenants, afin de se rassurer sur le progrès du projet de l'adolescent et de préparer son retour en France en anticipant les actions à poursuivre pour tirer le meilleur parti du séjour.

## LE SÉJOUR

Même si le séjour dispose d'un programme et d'une durée prédéfinie, le contenu peut être adapté en fonction.

Pour les séjours de trois mois ou plus, une colonie d'une semaine sera mise en place avec l'un de nos partenaires sur l'une des périodes de vacances scolaires. La durée peut varier en fonction de la saison et de la thématique.

Avant ton arrivée, ton équipe éducative nous transmet par écrit les objectifs à travailler de ton séjour, ainsi que les objectifs que tu te fixes.

Nous te demanderons donc de nous faire part par écrit de tes attentes et envies. Elles peuvent être diverses, comme la pratique d'activités sportives, la mise en place d'excursions touristiques, de rencontres inspirantes avec d'autres adolescents, d'ateliers culturels, d'immersion au sein d'associations et structures locales....

Le programme de ton séjour est ensuite élaboré. Le départ intervient une fois que le dossier est entièrement constitué.

## LES RÈGLES DE VIE PENDANT LE SÉJOUR

Comme dans n'importe où il y a quelques règles Cela implique quelques règles :

- Les vêtements doivent être propres et corrects, sans mini-jupe ni tenue provocante, ni maquillage excessif.
- Les téléphones portables, tablettes et autres dispositifs de communication sont interdits pendant la durée du séjour. Seuls les lecteurs MP3 sont autorisés.
- La consommation de tabac est interdite pour les mineurs et dans tous les établissements recevant du public, y compris dans les maisons et gîtes nous accueillant.
- La consommation, le transport, l'achat et la détention de substances stupéfiantes sont strictement interdits.
- Les armes, quelles qu'elles soient, sont strictement interdites, et leur détention est sévèrement réprimée.
- Les relations sexuelles sont interdites pendant toute la durée du séjour.
- La tenue vestimentaire doit être correcte et non provocante. Le maquillage doit être léger et non provocant.

Les équipes de direction de GROUPE ET DÉCOUVERTE se réservent le droit de mettre fin au séjour sans préavis en cas de non-respect des règles concernant les substances stupéfiantes, les armes ou les relations sexuelles. Dans ce cas, l'équipe éducative et tes parents seront immédiatement informés, et ton retour devra être organisé dans les plus brefs délais (1 jour).

## ET POUR LE RESTE

Voici les informations essentielles :

Chaque semaine, une somme de quinze euros d'argent de poche est prévue pour l'adolescent. L'argent de poche n'est pas une obligation et peut être supprimé temporairement en cas de comportement inapproprié. Cette décision sera notifiée à l'adolescent et fera l'objet d'une fiche d'incident transmise aux parents et à l'équipe éducative.

Le respect doit être mutuel. L'adolescent doit signaler à la direction de GROUPE ET DÉCOUVERTE tout manquement ou problème, quel qu'en soit la nature. En cas de non-respect des règles, une fiche d'incident sera envoyée à l'équipe éducative et aux parents, et des sanctions seront prises à l'encontre des personnes impliquées, sans préjudice des poursuites judiciaires.



## LA PARTIE MEDICALE

Les adolescents doivent emporter leurs médicaments et leurs ordonnances, qui seront renouvelés sur place ou par l'intermédiaire de la direction de GROUPE ET DÉCOUVERTE lors de ses déplacements bimensuels. Les adolescents doivent également disposer d'un certificat médical pour participer aux activités sportives et de plein air, qui doit être inclus dans le dossier d'admission.

### Signatures accompagnées de la date :

**Le Directeur de Groupe et Découverte**  
Mr HAMOUDI Laïd

**L'inspectrice ou l'inspecteur :**

**Les parents ou représentants légaux :**

**L'adolescent :**